

JURISPRATIQUE

CHRISTINE VEZIAN

Remise de -10%
pour les
nouveaux
clients !



TRANSCRIPTION DE DICTEE

Externalisez la transcription de tous vos actes !

- Vous envoyez vos fichiers audios par mail
- Je commence la rédaction de vos actes
- Relecture finale puis retour sous 48 heures max.

Accompagnement à la carte uniquement lorsque vous en avez le plus besoin :

- Secrétaire en congé
- Surcharge de travail
- Absence de secrétariat

Tarifs dégressifs :

- Moins de 2 heures de dictée : 2.20€/min
- Au-delà de 2 heures de dictée : 2€/min

**Au service des
avocats**

Retour de vos actes
(format WORD) sous
48H maximum

Respect des
consignes propres à
chaque
cabinet/étude
(police, format,
entête...)

- FLEXIBILITE
- RENTABILITE
- QUALITE



06 43 46 71 51

contact.jurispratique@gmail.com

SIRET : 947 496 949 00019